



Déclaration Unsa Education Comité Social d'Administration du 17 décembre

Monsieur Le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Social d'Administration Académique,

Avant toute autre chose, nos pensées vont aux victimes du cyclone Chido à Mayotte. L'UNSA éducation demande au gouvernement de prendre toutes les mesures d'urgence et de protection nécessaires, pour rétablir le service public et ses infrastructures. Un plan de reconstruction ambitieux devra être mis en œuvre, notamment pour l'habitat et les infrastructures publiques. Notre fédération exprime toute sa solidarité envers les personnels éducatifs, les élèves, les étudiants et toute la population mahoraise et agira avec ses partenaires pour que la République protège un de ses territoires les plus en difficulté.

Depuis vendredi, nous avons désormais un premier ministre.

D'ores et déjà, l'Unsa a pris l'initiative d'inviter les agents publics à présenter leurs vœux à Monsieur Bayrou et à son futur gouvernement et à demander l'abandon des projets qui ne font que fragiliser les agents publics que nous sommes et dégradent, de ce fait, les services à tous les citoyens.

Nous réclamons :

- des agents publics respectés, pas pressurés !
- des agents publics reconnus, pas sous-rémunérés !
- des services publics efficaces, pas sacrifiés !

Un service public fort repose sur des agents protégés et respectés. Il est temps de valoriser celles et ceux qui font tourner la République au quotidien et de faire le bon choix pour le bien commun.

En 2015, le nouveau Premier ministre a eu l'occasion de critiquer les projets d'Emmanuel Macron en matière de fonction publique. Il a notamment déploré la logique "arithmétique" des suppressions de postes du premier quinquennat. "Je n'aime pas qu'on cible la fonction publique", déclarait-il en réaction aux propos tenus par Emmanuel Macron à l'encontre du statut.

Saura t-il s'en souvenir ?

Et puis, il y a ce qui saurait nous inquiéter particulièrement...

Le 16 janvier 1994, un million de laïcs défilaient pour défendre l'École publique.

Dans une [décision de référence](#), le Conseil constitutionnel avait alors annulé les dispositions majeures de la loi Bourg-Broc qui visait à libérer le financement des collectivités territoriales au profit des établissements privés d'enseignement.

Ce projet de loi portait également le nom de loi « Bayrou », qui était alors ministre de l'éducation nationale.

Aujourd'hui, alors que les écarts d'IPS sont visibles sur notre académie, la mixité sociale n'est plus seulement importante, elle est vitale pour notre cohésion sociale, la réussite et l'ambition de nos jeunes.

C'est un enjeu majeur qui implique des politiques locales volontaristes.

De plus cela oblige l'état à garantir des moyens ambitieux pour l'école publique et à enjoindre l'école privée à respecter les règles du jeu.

Le ségrégationnisme et l'entre soi a trop duré.

Rappelons qu'après cette immense journée du 16 janvier 1994, le gouvernement proposa d'entamer une large concertation sur le système éducatif qui, préparée par un certain nombre de rencontres avec le cabinet, commença le 27 janvier 1994.

Saura t-il s'en souvenir ?

Un autre sujet majeur est celui de la qualité de vie et des conditions de travail. Peut-on d'ailleurs encore parler de qualité de vie ?

Le 21 novembre dernier, se tenait dans chaque département de notre académie, le Rendez-Vous Annuel des métiers de l'éducation dont c'était la 4ème édition. Cet évènement de notre fédération l'Unsa Education réunit des enseignants, des AESH, des administratifs, des médecins scolaires, des AED, des PERDIR...

De ces échanges sur notre santé et nos conditions de travail, sont ressortis des éléments saillants :

- l'urgente nécessité d'une médecine du travail digne de ce nom

- le besoin de temps d'autorégulation et d'écoute régulier

- l'importance du soutien de la hiérarchie par notamment une réelle prise en compte et écoute de la difficulté des personnels

- un travail de fond sur le climat scolaire incluant les problématiques de bati scolaire

Aujourd'hui, notre employeur doit assumer ses responsabilités.

Ensuite, concernant le sujet de ce jour, L'UNSA Éducation a participé à la rencontre régionale de la voie professionnelle qui s'est tenue à Angoulême le 27 novembre 2024. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur les grands axes de la convention État-Région pour le développement de la voie professionnelle ainsi que des modalités de construction de la carte des formations.

Si nous notons des avancées dans le calendrier laissant espérer plus de dialogue, pour l'Unsa Education, l'établissement avec le développement de Clee doit rester le premier lieu de concertation pour l'évolution des dispositifs.

L'UNSA Éducation reste vigilante quant à la mise en œuvre de ces projets et leur lisibilité et continuera à défendre les intérêts des personnels et des élèves de la voie professionnelle.

Merci de votre attention,

Richard GAZAUD